



# FO ALSTOM AU SENAT



Une délégation de 3 mandatés **FO** composée du Délégué Syndical Central du site de Valenciennes, de son adjoint du site d'Ornans et du Responsable de la Section Syndical au siège d'Omégat ont été reçu le 4 octobre dernier, par le Sénateur Jean-François LONGEOT, Président au Sénat de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Le but de cette rencontre était de remonter les enjeux à venir ainsi que nos inquiétudes, à moyen et long terme pour l'emploi dans la filière ferroviaire française et Alstom. Les principales discussions furent orientées sur :

- Le problème d'une possible pénurie à moyen terme pour les opérateurs en production sur certains métiers,
- La tendance à réaliser tout ou partie de commandes destinées à la France avec l'argent du contribuable dans des pays low-cost (typiquement métro de Toulouse),
- Le besoin de revaloriser les métiers du ferroviaire (en mettant en place des reconnaissances des qualifications à même de faciliter des augmentations des salaire),
- La Pénurie d'ingénieurs dans le ferroviaire à court terme (avec le risque de voir les emplois résultants partir à l'étranger)
- Réhabiliter les métiers du ferroviaires auprès des jeunes,
- Problème d'absence d'un « Buy European Act » pour les commandes de transport public financées par l'argent du contribuable,
- Problématique d'Egalité Homme/Femme au niveau du ferroviaire (emploi et rémunération)
- Pouvoir d'achat des salariés versus aides reçues de l'état et des dividendes aux actionnaires

Nous avons constaté que le sénateur semblait très à l'écoute et impliqué sur ces sujets d'enjeux stratégiques concernant l'avenir des emplois dans la métallurgie et au niveau de la filière ferroviaire en particulier.

Il a été convenu de rédiger une ou deux questions précises, qu'il pourra faire remonter officiellement au gouvernement, notamment lors de la session hebdomadaire des questions posées à celui-ci.



Les questions remontées par **FO**, sont les suivantes :

## **1) Question sur la pénurie à court terme des ingénieurs et cadres dans la filière ferroviaire.**

L'industrie ferroviaire française occupe le 3ème rang mondial avec 4,5 Mds d'euros de chiffre d'affaires, - dont 35 % assurés - à l'export. Elle fait partie des trop rares industries françaises à réduire le déficit de la balance du commerce extérieur, elle se positionne parmi les 19 "filiales stratégiques" en France et elle pourrait contribuer à la réindustrialisation indispensable du pays. L'industrie ferroviaire française offre des perspectives de création d'emplois de tous niveaux de qualification et sur l'ensemble du territoire national. Enfin elle a un rôle clef à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et la décarbonation des transports.

A ce sujet, une étude prospective a été menée récemment par l'Observatoire des Métiers de la Métallurgie sur les impacts des mutations de la Filière Industrielle Ferroviaire au sujet de l'emploi et des compétences sur un horizon allant jusqu'aux années 2030.

A ce titre les résultats de cette étude prospective ont démontré que le besoin en termes de compétences d'ingénieurs ferroviaires serait de près de 14 000 Ingénieurs ou fonctions opérationnelles, nécessitant plus de 7900 nouveaux recrutements d'ici les années 2030 en tenant compte des taux de départ à la retraite, ce qui signifie que devrait sortir des formations supérieures spécialisées dans le ferroviaire environ 790 ingénieurs par an alors qu'il ne sort aujourd'hui que 250 ingénieurs ferroviaires par an.

La question à adresser à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est donc comment de savoir compte-t-elle faire pour augmenter le nombre de diplômés supérieurs dans les domaines concernant le Ferroviaire afin que nos industries puissent répondre à la demande future du ferroviaire en termes de production, d'études et d'innovation ? Sachant que des délocalisations au niveau de l'engineering sont déjà effectuées dans les pays dits "à bas coûts", il faut aussi veiller à ce que ce phénomène ne s'amplifie pas sous prétexte d'un manque de compétences.

## **2) Question concernant les métiers « manuels » dans le ferroviaire.**

Les entreprises de la filière ferroviaire ont des difficultés pour recruter dans des métiers de « production » comme ceux soudeurs ou chaudronniers.

Une des difficultés rencontrées est le manque d'attractivité de ces métiers (salaires, reconnaissance, etc...) ainsi que de trop longues périodes de contrat précaires (de type intérim) avant de pérenniser ces emplois en CDI.

Une des solutions pour revaloriser ces métiers est de mettre en place des certifications type CQPM, comme dans l'industrie aéronautique et le retour des écoles de formation interne. Cela permettra aux entreprises concernées d'avoir plus facilement du personnel très qualifié et d'avoir un effet positif sur les rémunérations : ce serait du gagnant-gagnant.

Par ailleurs cela renforcera l'attractivité de ces métiers vis-à-vis des jeunes.

**FO** remercie le sénateur LONGEOT pour son écoute, son attachement à l'industrie française et son soutien depuis de nombreuses années aux salariés d'Alstom.